Aveu

L’aveu est le fait de donner une information sur soi qui n’avait pas été jusque-là révélée, et pour laquelle celui qui avoue prend le risque d’encourir la condamnation ou au moins la réprobation de celui auquel il avoue. Celui qui avoue dit à autrui la vérité sur lui-même et affirme une identité nouvelle en relation avec cette vérité. Il change, ainsi, de statut : il n’est plus le même aux yeux de celui auquel il a avoué ; il se condamne lui-même en sachant qu’il le fait. Celui qui reçoit l’aveu pouvait attendre cet aveu, voire l’exiger ; dans tous les cas, qu’il ait ou non sollicité la révélation, il représente l’instance devant laquelle le sujet a décidé de changer de […]

Bibliographie

L’Aveu. Antiquité et Moyen Âge, École française de Rome, 1986.

Topique : Revue freudienne, n° 70, « L’Aveu et la Preuve », L’Esprit du temps, 1999.

Renaud Dulong (dir.), *L’Aveu. Histoire, sociologie, philosophie*, PUF, 2001.

Michel Foucault, *Mal faire, dire vrai. Fonction de l’aveu en justice*, University of Chicago Press/Presses universitaires de Louvain, 2012.

Aloïs Hahn, « Contribution à la sociologie de la confession et autres formes institutionnalisées d’aveu : autothématisation et processus de civilisation », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, juin 1986, p. 54-68.

Auteur(s) de l'article:
Braud Michel

Page:
100-103

Mots-clés:
Identité
Intime
Introspection
Psychanalyse
Religion

Pour citer cet article:

Braud Michel, « Aveu », dans *Dictionnaire de l’autobiographie*, dir. F. Simonet-Tenant, avec la collab. de M. Braud, J.-L. Jeannelle, P. Lejeune et V. Montémont, Paris, Champion, 2017, p. 100-103, en ligne, URL : https://ecrisoi.univ-rouen.fr/dictionnaire/aveu, page consultée le 18/07/2025.